

## **Les territoires côtiers et le risque d'érosion marine. Quel avenir pour la Pointe du Médoc et son littoral ?**

Les territoires côtiers sont l'objet de multiples appropriations au sein de nos sociétés et ce depuis de nombreuses décennies ( désir de rivages, pratique des bains de mer, exploitations des ressources marines et plus récemment essor du tourisme de masse ). Ces pratiques ont considérablement impacté l'organisation des littoraux, jusqu'à leur donner leurs formes actuelles ( avec de nombreuses problématiques ; pression urbaine, pression foncière ... ). Or aujourd'hui, des risques et des menaces pèsent sur ces espaces. Avec le réchauffement climatique, la hausse du niveau des eaux et la récurrence plus importante d'aléas climatiques extrêmes, il apparaît évident que les territoires littoraux seront ( et sont déjà ) un défi pour les responsables politiques, les usagers, les aménageurs, les gestionnaires ... C'est pourquoi je désire travailler sur les problématiques de l'érosion et de la submersion marine.

Sur le territoire métropolitain, l'Aquitaine est la région la plus sévèrement touchée par le phénomène d'érosion côtière. Je pense notamment au territoire de la Pointe du Médoc, où les tendances érosives sont particulièrement importantes. La côte sableuse du littoral du Médoc est en effet l'une des plus touchée avec des prévisions d'un recul du trait de côte de 20 à 50 m à l'horizon 2025-2050. Auquel il faut ajouter des reculs ponctuels( liés aux tempêtes ) de l'ordre de 20m environ. La Pointe du Médoc est un territoire enclavé entre l'Océan Atlantique à l'Ouest et la Gironde à l'Est, ce qui en fait un territoire complexe. De plus, éminemment prisée par le tourisme de masse, la seule ville de Soulac-sur-mer accueille près de 30 000 estivants par an. Ce qui représente une pression anthropique importante et qui explique en partie l'organisation spatiale du territoire.

On constate déjà des situations de crise à l'échelle locale qui viennent cristalliser les inquiétudes au sujet du recul du trait de côte. Certains exemples permettent de comprendre à quel point le recul du trait de côte est un sujet de société comme celui de Lacanau. La ville, devant la situation de risque qui s'accroît, a en effet lancé des études sur une relocalisation d'une partie des logements et des commerces à l'intérieur des terres depuis 2014.

C'est le cas aussi sur le territoire du Nord Médoc, l'exemple de l'immeuble du Signal situé sur la commune de Soulac-sur-mer est frappant. Ce bâtiment construit en 1970 ( sous l'impulsion de la Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine ) à 200m du rivage, se trouve aujourd'hui à l'abandon à une dizaine de mètres de l'Océan, véritable symbole de la problématique du recul du littoral.

L'adaptation des sociétés et des villes côtières comme Soulac-sur-Mer face aux risques inféodés au littoral est une nécessité. De nombreuses interrogations se posent ; quelles adaptations des enjeux (recul, défense ...), quel renouvellement urbain, quelle morphologie, mais aussi quelle échelle de temps de projet. Il apparaît en effet utopiste de projeter de reculer les stations balnéaires en une fois. En phasant à différents termes (court, moyen et long terme), je me pose la question des espaces les plus vulnérables face aux risques, qui pourraient apparaître comme les plus impératifs de traiter ( les hébergements saisonniers par exemple ). Quelle mutation temporelle, spatiale et morphologique de la ville pour assumer le risque inhérent aux territoires côtiers ?

Dans le cas de Soulac-sur-mer, les caractéristiques physiques du site ( finesse de la pointe estuarienne, et risques d'inondation inféodés à la Gironde) rendent la transformation de la ville côtière complexe.

Malgré tout, la problématique de l'adaptation des entités urbaines ne suffit pas à elle seule à questionner l'organisation générale des territoires côtiers. Il s'agit d'une porte d'entrée vers un projet de territoire plus fouillé sur le devenir des terres laissées à l'Océan. Ce projet de paysage doit se tourner vers la mer, ne plus « fortifier » notre littoral, mais au contraire se questionner sur le rôle d'interface, de tampon de ces écosystèmes complexes. Il ne s'agit pas de reculer pour seulement se mettre à l'abri du risque, mais bel et bien de mettre à profit ce repli pour valoriser ces espaces d'une grande richesse. En somme, quel devenir pour des territoires soumis à l'aléa de submersion marine ? Comment revaloriser ce patrimoine naturel si spécifique en terme de conditions écologiques ?

Pour répondre à ces problématiques, il faudra certainement travailler sur la dépollution des sites urbains afin de les rendre à la mer. Il se pose aussi la question des traces laissées par les sociétés, décider de tout effacer reviendrait à nier l'erreur qui a été faite de se rapprocher le plus possible du trait de côte. Je pense donc que le travail à mener doit être un mélange subtil entre rémanence des traces urbaines et nouvelles activités propres à l'interface côtier. De ce fait, un nouveau modèle de gouvernance des acteurs sur ces territoires très spécifiques sera peut-être à imaginer également.

Le regard du paysagiste sur ces sites permet de prendre en compte la pluralité des éléments qui compose nos territoires côtiers. Il s'agit de prendre conscience de la nécessité de s'adapter aux risques qui vont croissants sur ces espaces. Loin d'être une contrainte, l'adaptation stratégique des villes devant l'Océan est surtout une grande opportunité de reconsidérer la valeur, l'organisation et les modes d'occupation des territoires littoraux afin de se diriger vers une résilience accrue.

Mots clés : Littoral / Changement climatique / Érosion / Adaptation / Anticipation.